

Volume 5 / Issue 1 2003 (French) - Editorial

Gestion Publique ou Gestion Privée?

Ces dernières années ont été marquées par un vif débat sur les vertus de l'initiative privée dans le cadre de la prestation de services publics. Ce débat dépasse la simple mise en place de réformes dans le secteur public. Il est question d'une prise de position plus radicale qui doit conduire à confier certaines obligations publiques au secteur privé, lequel pourra s'en acquitter à moindre coût tout en réalisant des bénéfices plus substantiels, et ce, grâce à sa faculté de prendre des risques et des initiatives.

Nous passons donc de la notion de réforme de la gestion publique à un processus consistant à transférer la gestion de services publics à des entreprises privées.

Les réactions varient. Certains défendent un point de vue idéologique et d'autres envisagent le secteur public sous l'angle de la technocratie. Certains affirment que les services publics ne peuvent servir le public que s'ils sont gérés par des fonctionnaires. D'autres voient en ces mêmes fonctionnaires le reflet d'un système bureaucratique rigide et passif, et peu soucieux du résultat.

Dans le domaine de la santé, le processus de privatisation devient un sujet sensible étant donné qu'interviennent des questions de déontologie et de qualité.

L'idée qui sous-tend la privatisation est que toutes les parties devraient sortir gagnantes de l'aventure. C'est le cas de l'administration hospitalière, qui pourra se concentrer sur la prestation des soins de santé en permettant à des organismes spécialisés de confier à des experts un plus grand nombre de services de qualité dans des secteurs non cliniques. C'est celui des patients, qui se sentiront mieux pris en charge lorsqu'ils comprendront que les services de consultation médico sociale ainsi que les services hospitaliers sont prestés de manière plus efficace. Enfin, ce sera le cas des institutions financières publiques, puisqu'une gestion fondée sur l'externalisation des services s'avère plus rentable.

En Europe, de nombreux hôpitaux ont externalisé des secteurs fonctionnant de manière autonome, tel que celui des diagnostics complémentaires, et ce, tout particulièrement dans les domaines de la pathologie clinique, l'anatomie pathologique et l'imagerie médicale. Ces secteurs se caractérisent par le fait qu'ils disposent de moyens et de matériel spécifiques. Par conséquent, de tels recours à des organismes sous contrat pour la prestation de services sont aujourd'hui relativement bien acceptés.

Tout consensus disparaît cependant lorsqu'il s'agit de confier à des entreprises privées la gestion de secteurs tels que le diagnostic et le traitement des pathologies, l'aide aux patients, la promotion de la santé et la prévention des maladies. La diversité et la complexité de ces types de services, le caractère imprévisible de certaines situations, la gravité de la maladie et la situation socio-psychologique des patients font en sorte qu'il deviant beaucoup plus difficile de confier une responsabilité d'ordre public à un prestataire de services issu du secteur privé, indépendamment de tout aspect financier.

Entre temps, de nombreux pays tels que le Portugal, l'Espagne et la Suède ont opté pour une privatisation de la gestion des hôpitaux publics. Dans le cas du Portugal, les études d'évaluation compétitif (*benchmarking*) réalisées à ce jour ont montré qu'une gestion privée présente certains avantages financiers. En revanche, les avantages d'une telle gestion sont moins probants lorsqu'il est question de la qualité des services et de la satisfaction des patients.

En Espagne, un hôpital construit et administré par un consortium privé assure, sous contrat passé auprès d'une Région Autonome, un service qui, lui, est resté public. Or, il se fait que cet hôpital occupe, depuis ces deux dernières années, la première place au 'TOP 20', un système d'évaluation des hôpitaux réalisé à l'échelle nationale par des organismes indépendants.

N'oublions pas non plus que dans d'autres pays européens, les hôpitaux ont toujours été privés, la vaste majorité étant d'ailleurs des organisations sans but lucratif. Le fait qu'ils soient privés ne les a en réalité jamais empêchés d'assurer des services présentant des caractéristiques «publiques». Les normes de qualité y sont élevées et les patients sont assez satisfaits de leurs prestations. Il apparaît donc qu'aucune conclusion ne peut encore être dégagée de cette polémique gestion publique/ privée.

Une telle approche semble conduire de façon irréversible à l'ouverture de la gestion des hôpitaux au secteur privé, avec un financement public et des prestations de services privées. Cela dit, qualité, déontologie et équité sont des valeurs fondamentales dont le respect ne peut être garanti

que par la mise en place de mécanismes de contrôle sévères.

La question est de savoir si les Etats sont en mesure de les mettre en place.

Manuel Delgado – *Président*

Published on : Sun, 2 Mar 2003